



LA FIDUCIE DU PATRIMOINE CULTUREL DES AUGUSTINES ANNONCE
**LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OSBL LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES**

Québec, le 28 mai 2014 – Un an avant l'ouverture officielle du vaste complexe patrimonial en santé globale **Le Monastère des Augustines**, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines annonce la composition du nouveau conseil d'administration de l'organisation sans but lucratif (OSBL) chargée de développer le concept du projet et d'opérer les lieux, une fois réhabilités.

Le conseil de l'OSBL du Monastère des Augustines peut compter sur le *leadership* de ses 5 nouveaux membres pour veiller à la réalisation des objectifs qui lui sont confiés, soit le développement, l'opérationnalisation et la mise en marché des différents produits et services envisagés : musée, centre d'archives, hébergement d'expérience, programmation en santé globale et en culture, soins spécialisés, restaurant et boutique.

En étroite collaboration avec l'OSBL, la Fiducie poursuit en parallèle les travaux majeurs de remise aux normes des bâtiments patrimoniaux situés dans le Vieux-Québec qui accueilleront, dès l'été 2015, les activités du Monastère des Augustines.

Le conseil d'administration du Monastère est composé de 5 membres issus de divers milieux, qui se distinguent par leurs connaissances approfondies des secteurs hôtelier, touristique, culturel, de la communication, de la santé et des affaires :

EVAN PRICE – Copropriétaire, Auberge Saint-Antoine | *Président*

ROBERT BOUCHARD – Président et cofondateur, Groupe Conscientia

ROBERT JACQUES MERCURE – Directeur général, Fairmont Le Château Frontenac

CLAIRE SIMARD – Retraitée et ex-directrice générale, Musée de la civilisation

S. LISE TANGUAY, A.M.J. – Supérieure, monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec

« Je suis très fier de ce nouveau conseil. En tant que dirigeants, plusieurs défis nous attendent, particulièrement au cours de la prochaine année. Quand Le Monastère des Augustines ouvrira ses portes à l'été 2015, nous pourrons dire que nous aurons relevé un grand défi. D'ici là, nous devons être plus créatifs que jamais afin d'en faire une destination unique, autofinancée, et surtout, qui s'inscrit dans la vision durable que les Augustines ont tracée », a affirmé le président du conseil, M. Evan Price.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec.

Le Monastère des Augustines est un projet unique issu de la volonté des Augustines de faire don à la société québécoise de leur précieux patrimoine, accumulé depuis 1639. Plus de 40 000 artefacts et 1 km linéaire d'archives et de livres anciens seront regroupés au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et deviendront accessibles au grand public dès 2015. Une programmation visionnaire, axée sur la culture et le concept de santé globale, viendra répondre aux besoins de ressourcement de la société contemporaine. L'Hôtellerie, le Musée et les Archives, conçus et développés de façon intégrée, contribueront aussi à renforcer l'expérience particulière du lieu.

Sous la responsabilité des religieuses, le centre Catherine-de-Saint-Augustin sera quant à lui relocalisé dans l'église.

— 30 —

SOURCE : La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

INFORMATION :

SÉBASTIEN VÉZINA

Responsable des communications et de l'administration

75, rue des Remparts Québec (Québec) G1R 3R9

T 418.694.1639 poste 302 | **C** 418.261.2614 | **F** 418.692.2668 | augustines.ca